

PROCES VERBAL
DU SYNDICAT MIXTE BERNOUIL-CARISEY-DYE-JAULGES-
VILLIERS-VINEUX

SEANCE DU 29 JUIN 2022

Compte-rendu affiché le 06/07/2022

Madame la Présidente ouvre la séance à 18H00

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi vingt-neuf à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Bernouil-Carisey-Dyé-Jaulges-Villiers-Vineux, légalement convoqués, se sont réunis à Mairie de Villiers-Vineux en séance publique sous la présidence de la Présidente, Mme Marie-Laure CAPITAIN

Etaient Présents : Mme Marie-Laure CAPITAIN et Mme Nathalie BOUISSET (Déléguées de Carisey), M Kamel FERRAG (Délégué de Villiers-Vineux), Olivier DURAND, (Délégué de Dyé), Mr Serge GAILLOT (Délégué de Jaulges) et M Dominique FOURNILLON (Délégué de Bernouil),

Absent excusé : Mme Hélène COUASSE ayant donné procuration a Mr Kamel FERRAG,

Absent : Mme Annie YOT (Déléguée de Dyé)
Mr Bernard ROY (Délégué de Jaulges)
Mme Isabelle MALLARD (Déléguée de Bernouil),

Secrétaire : Mme Nathalie BOUISSET

DÉCISION MODIFICATIVE
Délibération n° 001-29/06/2022

Madame la Présidente informe les Membres du Syndicat qu'il y a eu un dépassement pour l'achat de livre pour les CM2. En effet, le crédit prévu était de 400,00 € et la somme dépensée est de 412,30 €.

Il convient donc de réapprovisionner le compte 6714.

Madame la Présidente propose le virement de crédit suivant :

Compte 6714 : « Bourse et prix du livre »	+ 13 €
Compte 6231 « Annonces et insertions »	- 13 €

Les Membres du Syndicat Mixte, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DÉCIDENT de la décision modificative énoncée ci-dessus,

- AUTORISENT Madame la Présidente à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à cette fin.

**TARIF DU CENTRE DE LOISIRS
A COMPTEUR DU 1^{er} septembre 2022
Délibération n° 002-29/06/2022**

Suite à la demande la la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) , nous devons revoir nos tarifs pour la prochaine rentrée.

Madame La Présidente présente le projet qui a été établi par la Directrice en collaboration avec la CAF.

Les Membres du Syndicat Mixte, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DÉCIDENT les tarifs suivant :

TARIFS APPLIQUES ACCUEIL DU MATIN:

QUOTIENT	FORFAIT MATIN pour les enfants scolarisés à Jaulges ou Villiers-Vineux	FORFAIT MATIN pour les enfants scolarisés à Carisey
QF ≤à 480	0,33 €	0,65 €
481 ≤ QF CAF ≤ 680	0,43 €	0,85 €
681 ≤ QF CAF ≤ 1000	0,53 €	1,05 €
1001 ≤ QF CAF ≤ 1200	0,63 €	1,25 €
QF CAF ≥ 1201	0,68 €	1,35 €

TARIFS APPLIQUES ACCUEIL DU SOIR:

QUOTIENT	1ère heure de 16H50 à 17H50	FORFAIT De 16H50 à 18H30
QF ≤à 480	0,65 €	1,00 €
481 ≤ QF CAF ≤ 680	0,85 €	1,30 €
681 ≤ QF CAF ≤ 1000	1,05 €	1,60 €
1001 ≤ QF CAF ≤ 1200	1,25 €	1,85 €
QF CAF ≥ 1201	1,35 €	2,00 €

TARIFS APPLIQUES POUR LA CANTINE EN PERISCOLAIRE:

QUOTIENT	REPAS
QF ≤à 480	3,20 €
481 ≤ QF CAF ≤ 680	3,90 €
681 ≤ QF CAF ≤ 1000	4,00 €
1001 ≤ QF CAF ≤ 1200	4,05 €
QF CAF ≥ 1201	4,10 €

TARIFS APPLIQUES POUR LES MERCREDIS EN PERISCOLAIRE:

QUOTIENT	Demi Journée	CANTINE	Journée sans repas	Journée avec repas
QF ≤à 480	3,15 €	3,40 €	4 €	7 €
481 ≤ QF CAF ≤ 680	3,50 €	3,40 €	6 €	9 €
681 ≤ QF CAF ≤ 1000	4,25 €	3,40 €	7 €	10 €

1001 ≤ QF CAF ≤ 1200	4,75 €	3,40 €	8 €	11 €
QF CAF ≥ 1201	5,00 €	3,40 €	9 €	12 €

TARIFS APPLIQUES POUR LES VACANCES SCOLAIRES:

QUOTIENT	Demi journée	Cantine	Sans Repas		Avec Repas	
			Tarif à la journée	Forfait semaine Une journée gratuite	Tarif à la journée	Forfait semaine Une journée gratuite
QF ≤ 480	3,15 €	3,40 €	4 €	16 €	7 €	31 €
481 ≤ QF CAF ≤ 680	3,50 €	3,40 €	6 €	24 €	9 €	39 €
681 ≤ QF CAF ≤ 1000	4,25 €	3,40 €	7 €	28 €	10 €	43 €
1001 ≤ QF CAF ≤ 1200	4,75 €	3,40 €	8 €	32 €	11 €	47 €
QF CAF ≥ 1201	5,00 €	3,40 €	9 €	36 €	12 €	51 €

De plus, ils RAPPELLENT :

- **Qu'un abonnement de 1€ par enfant et par an sera facturé à tout enfant fréquentant le centre de loisirs à titre onéreux ou gratuit,**
- **Que tout repas ou présence non annulé 24H à l'avance sera facturé,**
- **Que tout repas non commandé sera majoré de 50%**
- **Que toute présence non prévue sera majorée de 50%**

PRÉCISENT que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur dès le 1^{er} septembre 2022

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

GARDERIE COUR DE VILLIERS-VINEUX :

Les effectifs continuent de baisser sur le RPI, et nous avons de plus en plus de problème de personnel. A ce titre, il est décidé de supprimer la garde des enfants dans la cours de Villiers-Vineux (le matin et le midi) . Les enfants resteront dans le bus pour effectuer l'aller retour à Jaulges. Pour Mémoire, cette garde avait été instaurée par une contrainte de bus. (Le nombre d'enfants étant trop important sur le circuit), ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

SUBVENTION VOYAGE :

Le projet de financement du voyage n'ayant pas été soumis au syndicat, celui-ci n'a pu être inscrit au Budget 2022. Cependant une subvention du Conseil Départemental de 300 € (non prévue) a été obtenue.

Devant l'absence de projet, d'investissement pour trouver des fonds, et d'absence de participation des parents, le Syndicat décide de ne pas verser la subvention demandée de 450 €, et demande à l'avenir de présenter un projet structuré suffisamment en amont pour pouvoir l'inscrire au Budget.

RENDEZ-VOUS INSTITUTRICES :

Les Membres du Syndicat souhaitent rencontrer fin août, l'ensemble des enseignantes du RPI pour échanger sur les projets, les voyages, la piscine, la nécessité du Gymnase, les achats, etc.

PERSONNEL DU SYNDICAT :

- De nombreux arrêts maladie et absences perdurent, ce qui fragilise considérablement l'organisation de la structure.
- Une procédure disciplinaire a été ouverte pour un agent et a abouti à un avertissement.
- Des contrats saisonniers seront amenés à être pris pour pallier aux différentes absences.
- Un agent a également demandé une disponibilité de 6 mois renouvelable, nous recherchons donc pour septembre, un agent de remplacement, selon le planning suivant:

- Les mercredis de 7h30 à 14h00 soit 6h30
- Les soirs une semaine sur deux de 16h45 à 18h30 soit 1h75.
- Pour les vacances scolaires « Octobre, Février, Avril, Juillet et Août » tous les jours de 11h30 à 14h00 ou 12h00-14h30 selon l'organisation de la journée + une journée par semaine pour les sorties piscine soit 3 h15 en plus.
- Tous les vendredis matins réunion de 9h00 à 10h30 soit 1h30.

PROJET NUMERIQUE :

Tout est en place dans les écoles, il reste la formation des institutrices prévue début juillet. Remerciements à Mr Serge GAILLOT pour son investissement dans le bon suivi et l'aboutissement de ce dossier.

La séance est levée à 19H00

Syndicat Mixte Bernouil-Carisey-Dyé-Jaulges-Villiers-**2022** Vieux Séance du 29 Juin

Récapitulatif des numéros d'ordres des délibérations prises :

N°001-29/06/2022 : Décision modificative

N°002-29/06/2022 : Tarif CLSH septembre 2022

Marie-Laure CAPITAIN Présidente

Nathalie BOUISSET (Déléguée de Carisey)	Hélène COUASSE (Déléguée de Villiers-vieux)	Olivier DURAND (Déléguée de Dyé)
Kamel FERRAG (Délégué de Villiers- Vieux)	Dominique FOURNILLON (Délégué de Bernouil)	Serge GAILLOT (Délégué de Jaulges)
Isabelle MALARD (Déléguée de Bernouil)	Bernard ROY (Délégué de Jaulges)	Annie YOT (Déléguée de Dyé)